



Robert de Muelenaere

La relance nous concerne tous

La Confédération a remis au gouvernement ses propositions de mesures de soutien de l'activité de construction dans le contexte d'une relance durable de l'économie. Ces propositions portent sur un ensemble de mesures, dont l'extension du taux réduit de TVA, l'amélioration des régimes de réductions fiscales liées aux investissements des ménages dans les travaux économiseurs d'énergie ou encore l'accélération des projets de travaux dans les infrastructures et bâtiments publics. Elles concernent également la sauvegarde des entreprises par le biais de mesures permettant le remboursement plus rapide – c'est-à-dire chaque mois – des soldes positifs de TVA et le paiement dans les plus brefs délais des factures de travaux par les maîtres d'ouvrage.

Les pouvoirs publics ont donc une responsabilité importante dans la relance de l'économie, en particulier pour la construction.

Mais ils ne sont pas les seuls. D'autres acteurs ont un rôle majeur à jouer pour soutenir la reprise, à commencer par les opérateurs en matière de crédit aux entreprises : les banques et sociétés d'assurance crédit doivent continuer d'octroyer les prêts et couvertures sollicités en fonction de critères objectifs et raisonnables et non pas en se basant sur des listes noires de secteurs à « haut risque conjoncturel ».

Les entrepreneurs eux-mêmes sont aussi, bien entendu, des acteurs de la relance. Une gestion rigoureuse de l'entreprise s'impose plus que jamais, notamment dans le domaine de la gestion financière et de la présentation des bilans, qui sont des paramètres importants pour l'octroi des crédits. Les entreprises doivent également s'adapter aux évolutions du marché, chercher de nouveaux débouchés, développer la formation des travailleurs, en profitant notamment de la période hivernale, et, le cas échéant, procéder aux réorganisations du travail qui s'imposent.

Enfin, n'oublions pas le rôle essentiel des partenaires sociaux. Au plan interprofessionnel, comme au niveau sectoriel, ils doivent réussir, avec l'aide du gouvernement, à alléger le coût du travail par des réductions de charges sociales et à maîtriser l'évolution des salaires pour les prochaines années.

On le voit, la relance, c'est l'affaire de tous !

Robert de Muelenaere
Administrateur délégué

CONFÉDÉRATION CONSTRUCTION

Votre clé pour réussir

La Confédération Construction est l'organisation de référence pour le secteur tout entier. L'entrepreneur est au centre de ses préoccupations.

Elle est l'organisation de service et de défense des intérêts de tous les entrepreneurs du pays, dans tous les secteurs de la construction et quelle que soit la taille de leur entreprise.

Représentative et active sur l'ensemble du territoire, elle offre une gamme exclusive de services, totalement adaptés aux besoins spécifiques de l'entrepreneur.

La priorité de la Confédération est de fournir une information correcte et fiable sur tous les dossiers liés à la construction. Par sa banque de données construction en ligne www.confederationconstruction.be, sa lettre d'information hebdomadaire Construction-

News et son mensuel Construction, elle est la seule à pouvoir offrir cette valeur ajoutée que recherche tout entrepreneur.

Être affilié à la Confédération Construction, c'est investir dans les connaissances et le savoir-faire. Un investissement qui se rentabilise par un gain de temps et des avantages exclusifs, mais aussi et surtout par une avance sur la concurrence. En un mot, la Confédération Construction est votre clé pour réussir.